L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 JUIN 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

C. F. WEISSE & Cie.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $20; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8. par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 6 JUIN.

Pour la liste des arrivages et des departs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible]

Vente des Terrains de la Batture.— [illegible] La vente commencera par le lot No. 12, sur la rue St-Louis, 3ct No. 5, Second District. [illegible]

Compagnie d'Assurance des Marchands. [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

Cour de Police.—[illegible]

Quatrième Cour de District.—[illegible]

CONSEIL MUNICIPAL.

Bureau des Assistants Aldermen. — Un message du maire Monroe demande que l'Asile du Bon Pasteur soit exempté de la taxe. [illegible]

Le rapport hebdomadaire du trésorier accuse une balance de $33,547 86.

[illegible]

Le Bureau s'ajourne.

Bureau des Aldermen. — [illegible]

[illegible]

Nouvelles d'Europe.

Les dépêches d'Europe, [illegible] *Persia*, [illegible]

C'est là un fait considérable et Napoléen connaissait peut-être quand il a prononcé les fameuses paroles d'Auxerre, [illegible]

Programme du Congrès.

Voici, d'après l'*Indépendance*, [illegible] des pourparlers relatifs à la réunion d'un congrès européen:

« Le programme de l'empereur des Français pour le congrès était en substance celui-ci:
« 1o. Recourir pour le Sleswig-Holstein la solution aux populations, à certaines conditions de détail à déterminer;
« 2o. Examiner la réforme fédérale allemande, en tant qu'elle touche à l'équilibre général;
« 3o. Céder la Vénétie à l'Italie moyennant une compensation à offrir à l'Autriche [illegible]

La *Patrie* assure que les bases proposées par la France ont été acceptées par l'Angleterre et par la Russie, et que M. Drouyn de l'Huys est chargé de rédiger une dépêche commune, qui sera adressée aux cabinets de Berlin, de Florence et de Vienne.

Tel est le bilan pacifique de la situation. [illegible]

La France, en formulant son programme de congrès, l'Angleterre et la Russie en l'acceptant, [illegible]

[illegible]

on, pour parler plus exactement, du chef de ce gouvernement, relativement à la grande question du jour.

Le correspondant de Vienne du *Times* de Londres, dit que, dans l'espace de quelques semaines, l'Autriche aura 900,000 hommes prêts à mettre en ligne.

Depuis le 11 courant, les corps de troupes autrichiennes qui sont au complet, sont dirigés de Vienne vers le Nord, et la concentration stratégique de ces troupes, sur la frontière prussienne, a commencé.

Un décret de l'empereur d'Autriche assure toute sécurité en mer aux bâtiments marchands appartenant aux nations qui auront la guerre avec l'Autriche, pourvu que les nations prennent des mesures analogues, et suppriment également la course. Exception est faite seulement pour les bâtiments chargés de contrebandes de guerre, et *pour ceux qui auront tenté de forcer un blocus effectif*.

Un grand nombre de chevaux a été acheté en Autriche par les agents du gouvernement de Bavière.

Le prince Napoléon a eu une entrevue avec l'empereur d'Autriche, peu de temps après son arrivée d'Italie à Vienne. [illegible]

ITALIE.

On écrit de Vénétie que des régiments de Croates continuent à arriver. [illegible]

Les boutiquiers de Milan ont établi, à la station du chemin de fer de cette ville, de longues tables où tous les soldats trouvent gratis du pain, du fromage, du vin et des cigares.

Un combat a eu lieu entre les brigands et les troupes françaises de Castro, près de Rome. Quatre soldats et un capitaine ont été tués. Les brigands ont été mis en fuite.

FRANCE.

Le *Constitutionnel* annonce que la conférence de Paris s'est prononcée en faveur de l'union de la Moldavie et de la Valachie. Par conséquent, la conférence n'a pas consenti à la nomination d'un prince étranger. La France doit être satisfaite de cet arrangement, mais comme il peut ne pas être vu du même œil par d'autres puissances, elle ne prétend pas imposer son opinion à d'autres gouvernements européens.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres écrit, à la date du 14 mai:

« La plainte générale des commerçants de Paris est que le commerce ne marche pas. Si vous en demandez la raison, on vous répondra «qu'il s'y a pas d'autre que l'attente de la guerre, et que cet état est plus préjudiciable que la guerre elle-même. Beaucoup de familles qui résident en province la majeure partie de l'année et viennent à Paris en cette saison pour leurs plaisirs et leurs affaires, sont parties la semaine dernière sans avoir fait leurs emplettes habituelles, et d'autres doivent faire la même chose cette semaine. Les nouvelles des départements ne sont pas meilleures.

Nouvelles politiques.
(Extraits des journaux français.)

Le corps législatif ne se réunira en séance publique que jeudi prochain [illegible]

[illegible]

On pense que le rapport sur le budget sera déposé et distribué au Corps législatif vers le 25 de ce mois. [illegible]

M. Gavini est nommé rapporteur de la commission relative à une augmentation de 400,000 fr dans la part de l'Etat pour la dépense de la police municipale de Paris.

Le général Bourbaki, qui commandait une division de l'armée de Paris, est envoyé à Lyon. [illegible]

On parle beaucoup en ce moment de missions extraordinaires [illegible]

On annonce d'Italie qu'en cas de guerre le corps de volontaires commandé par Garibaldi opérerait sur les côtes de Dalmatie. [illegible]

[illegible]

CRAVASSE.—La crevasse de la plantation d'Orléans n'est pas encore fermée, bien qu'on eût dit d'abord que ce serait chose facile. Il est vrai que le temps a été fort mauvais pour les travailleurs, et que la difficulté de l'entreprise s'en est considérablement accrue. [illegible]

LOTERIE D'ETAT DE L'ALABAMA.—Cette loterie qui a été faite pour le bénéfice de l'Université de l'Etat de l'Alabama, mérite certainement l'attention et le patronage du public. [illegible] de MM. A. B. Griswold & Co., à l'encoignure des rues Royale et Canal; [illegible] M. C. T. HOWARD, le grand marchand, avec licence, de billets de loterie dans cette ville, [illegible]

Nouvelles de Grèce.

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

OPERATIONS DES FENIANS.

Réunion probable des deux ailes.

GRAND MEETING A ST-LOUIS.

Mouvement général des Fenians.

Leur marche vers les frontières.

BATAILLE PROCHAINE.

ILS COMPTENT ISOLER MONTREAL.

Politique Fédérale à l'égard des Fenians.

Les prisonniers ne seront pas livrés aux Anglais

Marché du Nord.

COTON 38 CENTS.

OR 146.

New York, 5.—Le Dr Bissell rapporte que la mortalité [illegible] choléra à la quarantaine. Le fléau est très violent, et plusieurs personnes y ont succombé en quelques heures.

Le navire Engénie est arrivé de Hambourg. Le capitaine rapporte qu'il y a eu 30 morts à bord le 11 du mois dernier. [illegible]

New York, 5 1. P. M.— Une dépêche de Montréal dit que les autorités savent d'une manière positive que les Fenians s'avancent de Fenfield sur St. Armand. On s'attend à une bataille dans la journée.

Toronto, 5.—Les réguliers et les volontaires ont été rappelés du front et se concentreront sur ce point. Les 30 Fenians pris au Fort Erie ont été amenés ici; ils seront probablement jugés par une cour martiale et pendus.

Potsdam, N. Y. 5.—On rapporte que le général Murphy traversera à St Regis ou Cornwall avec 4000 hommes d'infanterie. Une autre colonne doit traverser à Beauharnais et le général Spear avec 3000 hommes se portera de St Albans sur Phillipsburg, pour couper le chemin de fer à St John, point de jonction du chemin du Grand Tronc.

L'opération proposée est d'isoler Montréal de tout secours. Sweeney part ce soir de Malone. On s'attend à une bataille aujourd'hui.

Buffalo, 5.—On dit que deux espions fénians doivent être pendus ce matin. Les Anglais ont tiré sur le comté américain et l'ont grossièrement insulté dans sa propre maison.

Il a demandé une apologie.

Washington, 5.—Le secrétaire du Trésor rapporte qu'il a vendu par l'intermédiaire de l'assistant trésorier à New York depuis février $35,440,000 en or au prix de 130¼ environ.

Quarantaine, 5.—Monté, hier soir, les bricks Lady Monk et Meteore.

Restent à la Quarantaine, les goëlettes Mid et Bruce. Le côtes de la douane a passé à 4 P. M. montant le fleuve.

Louisville, 5.—Tabac. Ventes 234 boucauts sans changement dans les prix. [illegible]

St. Louis 5.—Il règne une grande excitation parmi les Fenians. Un grand meeting a été tenu hier soir. [illegible]

Le général Grant est arrivé avec sa famille. [illegible]

St-Louis, 5.—Coton plat; [illegible]

Cincinnati, 5 juin.—[illegible]

New York, 5 juin—Argent facile à 6 p. 0/0. Actions plus animées. Fonds du gouvernement; pas de disposition à les vendre.

Aucune décision n'a été prise à Washington au sujet des prisonniers fénians, mais la résolution a été prise de ne pas les rendre aux autorités anglaises.

Stephens, dans un discours à Baltimore, a dit hier soir qu'il avait été trompé aussi bien que les deux ailes des Fénians.

Boston, 5 juin—Une dépêche spéciale dit que la colonne principale des Fénians a commencé à se mettre en marche, hier après midi, de Fairfield, se dirigeant sur le Canada. [illegible]

New York 5.—Le correspondant de la Tribune dit que 10,000 hommes sont concentrés sur la ligne des rivières Détroit et Ste-Claire. [illegible]

Le colonel James Carrigan partira aujourd'hui de New York, pour prendre le commandement d'une brigade complète.

New York 5—600 Fénians sont partis d'ici hier.

New York, 5 juin—Le coton a clos ferme [illegible]

Toronto 5—Les bruits les plus alarmants circulaient hier soir; mais ils sont actuellement mis en doute. Tout est calme dans les principales villes et sur les frontières de l'Ouest.

Les obsèques des volontaires canadiens tués à Ridgeway ont lieu en ce moment. [illegible]

Louisville 5—La nouvelle de la prise de Kingston par les Fénians n'est pas encore confirmée jusqu'à présent—11 heures et demie du soir.

Correspondance de Berlin.

On verra par la correspondance suivante que la Prusse n'est pas sans inquiétude et que les plans de M. de Bismark sont combattus non-seulement par presque toute la famille royale, mais encore par le peuple prussien tout entier. [illegible]

Berlin, 11 mai.

Toute l'armée prussienne est mobilisée et sera prête à entrer en campagne dès les premiers jours. [illegible]

[illegible]

peux en général ont eu une tendance à la hausse. [illegible]

FARINE—Les approvisionnements de farine sont faibles, [illegible]

MAIS—Le jaune et le mélangé [illegible]

FARINE DE MAIS—50 baril de farine séchée à $5 75 le baril.

AVOINE—Forts approvisionnements, mais peu de demandes. Ventes, aujourd'hui à 53 et 54 cts.

SON—Le marché est calme; les prix tombent. Ventes, aujourd'hui à $1 10 et $1 15 les cent liv.

FOIN—Approvisionnements ronds et ventes lentes. Nous cotons le prime de l'Ouest à $32 à $22 50 le tonneau.

PORC—Les approvisionnements de porc sont faibles et le marché est très ferme. [illegible]

BACON—[illegible]

SAINDOUX—En demande, mais le marché est bien peu pourvu. [illegible]

CHANDELLES DE STAR—Il s'est vendu 1000 caisses de chandelles de Schaffers, de grandeurs assorties, à une hausse des prix antérieurs. [illegible]

VIANDE VERTE—Le peu de cet article qui se trouve en mains est tenu par des commerçants qui en disposent en détail moyennant 15 cts la livre d'épaules et 16 cts les plats côtés.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre du Nord et le bon beurre de l'Ouest sont assez abondants et les prix en sont plus bas. [illegible]

WHISKY—Le marché est bien approvisionné de cet article, mais il est calme. [illegible]

DIVERS—Les pommes de terre nouvelles se vendent $4 à $4 25, les oignons nouveaux $2 50 à 3 50 le baril; [illegible]

SACS EN PITRE—En demande et 300 balles vendues aujourd'hui à 25 cts la pièce. [illegible]

CORDE D'EMBALLAGE—Demande meilleure et ventes de 350 rouleaux à 18 cts et 50 à 18¼ c. la livre, [illegible]

CAFÉ—Il s'en fait une demande active pour la campagne à 25 à 29 cts pour le Rio ordinaire à prime.

FRET—Le cabotage est calme; le fret étranger est stagnant. [illegible]

Marché aux bestiaux.
Jefferson City, 5 juin.

[illegible]

Décédée, hier, à neuf heures et demie du soir, MARIE CARMELITE, âgée de trois ans et demi, fille de F. Suarez et de Joséphine Fernandez. [illegible]

Fallecido ayer á las 9 1/2 de la noche, MARIA CARMELITA, á la edad de tres años y medio, hija de F. Suarez y Josefa Fernandez. [illegible]

BULLETIN FINANCIER.
Mardi soir, 5 juin 1866.

Le calme a été presque général, aujourd'hui. [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL
BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 5 juin 1866.

COTON—Il ne s'est opéré aucune amélioration dans la demande. [illegible]

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865,	balles	[illegible]
Reçu depuis samedi		647
Reçu précédemment	716960	
		717287
Total		[illegible]
Expédié aujourd'hui	3076	
Expédié précédemment	667432	[illegible]
Stock en main et à bord de navires non expédiés		124230

SUCRE ET MELASSE—Il a été reçu 41 boucauts de sucre de la côte, depuis samedi. [illegible]

TABAC—Le chiffre des arrivages a pris plus d'extension [illegible]

[illegible]

Librairie de A. Ralu.

REÇU par le Steamer [illegible]

[illegible]

ROMANS, NOUVELLES, POESIES, &c.

[illegible]

A. RALU, 30, rue de Chartres.

LOTERIE DE L'ETAT DE L'ALABAMA.

Ayant une Charte accordée par la Législature de l'Etat de l'Alabama.

Au profit de l'Université de l'Etat.

CINQUANTE MILLE PIASTRES EN LOTS GAGNANTS.

GROS LOT	$[illegible]
DEUXIEME LOT	[illegible]
TROISIEME LOT	[illegible]
QUATRIEME LOT	[illegible]
CINQUIEME LOT	[illegible]
D'autres lots, s'élevant à	[illegible]
TOTAL	$50,000

Le premier tirage se fera à Mobile, à l'hôtel de ville, le 7 juillet 1866, [illegible]

AVIS
MOBILE, Ala., 1er mai 1866.

La susdite société a déposé entre nos mains une somme suffisante pour payer tous les lots gagnants de cette loterie.

WALSH, SMITH & Co.

On peut également se référer à MARSHALL, SMITH & Co., à la Nouvelle-Orléans.

Les lots gagnants sont payés sur demande.

[illegible] MM. A. B. GRISWOLD & Co., [illegible]

PRIX DES BILLETS—Billet entier, $10; demi billet, $5; quart de billet, $2 50.

A vendre à tous les bureaux de loterie, à la Nouvelle-Orléans, et par

C. T. HOWARD,
marchand de billets de loterie, ayant licence,
rue du Camp, No 40, N. O.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

EDOUARD CARRAINE & Co. successeurs de M. ADAMS, [illegible]

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Pour cause de départ.

[illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] A. DUCHIRON, Caissier.

AVIS.

[illegible] O. LAVIE.

SEULS AGENTS
DANS
L'ETAT DE LA LOUISIANE
POUR
LES VINS DE BORDEAUX
DE
MM. BRANDENBURG FRÈRES:
J. RIVIERE & Co.
70 & 72.....Rue de la Commune.....70 et 72

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, No 94.

AVIS AUX PLANTEURS.

NOUS avons constamment en magasin, [illegible]
WALLACE & CO,

HOTEL DE L'EUROPE.
A BILOXI (Mississippi.)

M. CHARLES BOULOT [illegible]

Avis aux Propriétaires.
CHARLES GAULON,
ENTREPRENEUR DE VIDANGES.

[illegible]

The Arrow Tie.
(LE CERCLE ARROW.)

[illegible]

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

ON demande une domestique [illegible] J. A. DEL TRIGO, [illegible]

40 Douzaines CHEMISES [illegible]
C. V. LAGAY, 107, rue du Canal.

150 VALISES en Cuir [illegible]
C. V. LAGAY, 107, rue du Canal.

500 CHAPEAUX de PAILLE [illegible]
C. V. LAGAY, 107, rue du Canal.

ZOUAVES,— [illegible]
C. V. LAGAY, 107, rue du Canal.

GARIBALDI— [illegible]
C. V. LAGAY, 107, rue du Canal.

Docteur HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris.
115 RUE ROYALE,
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE.

[illegible]

A VENDRE.

UN lot de RÉSINE [illegible]
A. K. AKEN.

DIVERS A VENDRE.

150 [illegible]
J. J. HERR.

Demande d'Emploi.

UN jeune homme, pouvant donner les meilleures recommandations [illegible]
Boite 1669, Post Office.

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme pouvant fournir les meilleures recommandations [illegible]
THEODORE STOLZ.

Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DES MARCHANDS.
DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

[illegible]

Eaux-de-vie. Eaux-de-vie.

[illegible]
OSCAR BERCIER & CO.
42 et 44 Vieille-Levée.

Vins fins en barriques et en caisses.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE, CURAÇAO DE HOLLANDE, PRUNEAUX, VERMOUTH DE LA CO. NETE, SARDINES, EAUX-DE-VIE EN CAISSES, HUILE D'OLIVES, &c, à vendre par
OSCAR BERCIER & CO.
42 et 44 Vieille-Levée.

Cigarres et Cigarrettes.

100,000 Cigares des meilleures marques, "BREVAS", REGALIAS, ESPANTEROS, CILINDRADOS, CONCHAS, LONDRES. 15,000 paquets CIGARRETTES "LA HONRADEZ"
OSCAR BERCIER & CO.
42 et 44 Vieille-Levée.

200 caisses sucre jaune de la Havane,
OSCAR BERCIER & CO.
42 et 44 Vieille-Levée.

100 barils Whiskey Bourbon, très vieux,
OSCAR BERCIER & CO.
42 et 44 Vieille-Levée.

250 paniers Champagne
"BLACK SEAL", "IMPERIAL", "ROYAL HUNTER".
OSCAR BERCIER & CO.
42 et 44 Vieille-Levée.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

BANQUET ANNIVERSAIRE.

MM. LES sociétaires sont prévenus que le Conseil d'Administration a loué pour la célébration du Banquet qui doit avoir lieu le Dimanche, 17 juin, l'établissement du Jardin Magnolia, au Bayou, chez M. L. Bley.

[illegible]

MEMBRES DU CONSEIL.

[illegible]

AVIS
AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1865 et la licence de 1866 sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du percepteur, [illegible]
L. E. LEMARIÉ,
Collecteur de taxes du Deuxième District.

DEMANDE DE COUTURIÈRE.

ON demande une bonne couturière de fin. S'adresser au No 20 de la rue de l'Esplanade.

AVIS.

LE Dr. RANCE, de retour à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 21.

On trouvera le Dr. F. C. A. KAUFMANN [illegible]

DEMANDE D'ACHETEUR.

[illegible]

LES soussignés ont formé une société sous le nom de F. O. BARRIERE & CO, [illegible]
F. O. BARRIERE.
G. W. BABCOCK.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1866.

[illegible]

AVIS.

Par acte devant Abel Dreyfous, notaire public, M. HENRY ERNST est chargé, à dater du 15 mai 1866, de la procuration générale de [illegible]
E. FORESTIER.

En débarquement du "Fred. Gustave," de Marseille.

2200 paniers HUILE Piagniol,
[illegible] VERMOUTH Noilly,
[illegible] VIN [illegible]
[illegible] PORTO F. Durand,
[illegible] MADERE F. Valette.
[illegible] SAVON [illegible]
[illegible] VERMICELLI & MACARONI,
[illegible] SALAISONS assorties,
[illegible] DATTES [illegible]
A vendre par
BLANCHIN & GIRAUD,
62, Vieille Levée.

Vin, Pâtes d'Italie, Huiles.

150 barriques Vin de Cette, [illegible]
[illegible]
PIAGGIO Brothers,
62 et 62, rue Vieille-Levée.

BOUTEILLES VIDES,
VERMOUTH, HUILE,
LIQUEURS, SAVON, ETC.

300 caisses Vermouth, marque Noilly, Prat & Co,
[illegible]
PIAGGIO Brothers,
62 et 64, rue Vieille-Levée.

ALE. PORTER.

100 [illegible] ALE quarts et pintes.
[illegible] DUBONTEIL & VILLER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME MAURY, sage-femme, informe sa clientèle, [illegible] 135, rue Conti, au Faubourg.

AVIS.

LES acheteurs de la Nouvelle-Orléans, [illegible]
DURRAU & GOOCH.

MALGRÉ LA HAUSSE DE L'OR.

Mr. L. M [illegible], 50, rue du Maine, [illegible]

BLADON SPRINGS,
[illegible]
JAMES CONNOR & CO.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

[illegible]

CHARTE
de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES
ATLANTIC
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de la dite Compagnie sera La Compagnie d'Assurances Atlantic de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

ARTICLE DEUXIEME.

L'objet et le but de cette Corporation sont déclarés être:
1o— D'assurer les maisons de résidence, magasins, [illegible]

ARTICLE TROISIEME.

Le capital de la dite Compagnie sera trois cent mille piastres divisé en trois mille actions de cent piastres chacune, [illegible]

ARTICLE QUATRIEME.

Tous les pouvoirs de la Compagnie, comme corporation, seront exercés par une Direction composée de dix-[illegible]

ARTICLE CINQUIEME.

La première Direction se composera des actionnaires suivants, [illegible]

J. A. Mattison,	Saml. Boyd,
R. E. Godell,	Thos. H. Simmons,
Jno. McGinnis, Jr.,	James Byrnes,
Edwd. Rigney,	Chas. H. Walker,
H. H. Stanley,	W. A. Wheelock,
G. W. Manson,	C. W. Thomas,
A. D. McManus,	W. F. Kellogg,
A. B. Hitchcock,	C. M. Soria,
C. A. Eager,	Chas. E. Slayback,

B. L. Mann.

ARTICLE SIXIEME. [illegible]

ARTICLE SEPTIEME. [illegible]

ARTICLE HUITIEME. [illegible]

ARTICLE NEUVIEME. [illegible]

ARTICLE DIXIEME. [illegible]

ARTICLE ONZIEME. [illegible]

ARTICLE DOUZIEME. [illegible]

ARTICLE TREIZIEME. [illegible]

ARTICLE QUATORZIEME. [illegible]

ARTICLE QUINZIEME. [illegible]

ARTICLE SEIZIEME. [illegible]

ARTICLE DIX-SEPTIEME. [illegible]

ARTICLE DIX-HUITIEME. [illegible]

ARTICLE DIX-NEUVIEME. [illegible]

ARTICLE VINGTIEME. [illegible]

ARTICLE VINGT-UNIEME. [illegible]

ARTICLE VINGT-DEUXIEME. [illegible]

ARTICLE VINGT-TROISIEME. [illegible]

ARTICLE VINGT-QUATRIEME. [illegible]

ARTICLE VINGT-CINQUIEME. [illegible]

ARTICLE VINGT-SEPTIEME. [illegible]

ARTICLE VINGT-HUITIEME.

Les noms et l'intérêt respectif des parties contractantes à cet acte sont comme suit:

Noms	Actions	Montant
J. A. Mattison,	[illegible]	[illegible]
Chs. H. Walker,	[illegible]	[illegible]
John McGinnis, Jr.,	[illegible]	[illegible]
Edward Rigney,	[illegible]	[illegible]
R. E. Godell,	[illegible]	[illegible]
A. B. Safford,	[illegible]	[illegible]
Lamb, Quinlan & Co,	[illegible]	[illegible]
George W. Manson,	[illegible]	[illegible]
Samuel Boyd,	[illegible]	[illegible]
H. D. McDaniels,	[illegible]	[illegible]
Thomas H. Simmons,	[illegible]	[illegible]
C. E. Eager,	[illegible]	[illegible]
Henry B. Stanly,	[illegible]	[illegible]
W. A. Wheelock,	[illegible]	[illegible]
Wm. F. Kellogg,	[illegible]	[illegible]
B. L. Mann & Co,	[illegible]	[illegible]
James Byrnes,	[illegible]	[illegible]
Howard & Slayback,	[illegible]	[illegible]
Cohen M. Soria,	[illegible]	[illegible]
Wm. Cunningham,	[illegible]	[illegible]
H. B. Earle,	[illegible]	[illegible]
H. R. Thomas,	[illegible]	[illegible]

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] en présence d'Adolphe Lucas et de Lewis C. Woodville, témoins, [illegible]

L'acte original est signé:
Geo. W. Manson, C. A. Eager, Edwd. Rigney,
A. A. Lucas, L. C. Woodville, Edwd. Barnett, notaire.

Pour copie conforme,
EDW. BARNETT, notaire.

Bureau des hypothèques—Nouvelle-Orléans, [illegible]
CHAS. E. LEEDS.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES VIVRES, rue Royale, No 140.
Nlle-Orléans (Lne.) 29 mai 1866

DES propositions cachetées, en duplicata et accompagnées d'une copie de cette annonce, seront reçues jusqu'au 12 juin, à midi, pour la fourniture, au Département des vivres, de cinq cents (500) barils de farine de maïs.

[illegible]
A. BECKWITH, Brvt. Brig. Gén et Chef des vivres.

Dépôt de Médicaments patentés français.
PRODUITS CHIMIQUES, &c.

CHOCOLAT DE SANTE, CHOCOLAT à la vanille, [illegible] LOUIS CASTAL, [illegible]

Fer du Tennessee.

LE soussigné, agent pour la vente du célèbre fer du Tennessee, [illegible]
C. H. SLOCOMB.

MIXTURE ANTI-CHOLERIQUE
DU
Dr. KER.

De tous les médicaments offerts au public, cette mixture est connue [illegible]
E. MONTEGUT,

Maison à vendre.

La jolie résidence en briques à étage, No 81, rue des Remparts, entre Bienville et Douane. [illegible]
LAFITTE, DUFILHO & CO,
15, rue St-Louis.

A LOUER.

UN local très vaste et parfaitement disposé pour une institution, [illegible]

Propriété et terrain à vendre,
POUR CAUSE DE DEPART.

UNE propriété à l'encoignure Dumaine et Tonti, [illegible]

A LOUER
A partir du 1er octobre,
Rue Royale, entre Conti et St-Louis, No 89,
UNE MAISON convenablement disposée pour une nombreuse famille.
S'adresser au No 111, rue de la Douane.

C. JAUBERT & Cie
20, Rue de Chartres,

AYANT fait de forts achats au moment de la plus forte baisse, offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique stock de marchandises de saison, [illegible]

C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS,
20, Rue de Chartres.

HOTEL POUR FAMILLES.
BAIE ST-LOUIS.
Tenu par A. Boulanger.

[illegible]
A. BOULANGER.

Avis.

LE PORTEUR d'un billet W. HATCH, de $3 [illegible] du 29 janvier 1866, à l'ordre de LOBIT & CHARPANTIER, est prié de se présenter chez
P. J. PAVY, syndic,
[illegible] rue Royale.

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles
Huiles essentielles, etc.

[illegible]

MARCHANDISES SECHES ET
CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
No 6 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

M. JULES HIMBERT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES
CANAL ET BOURGOGNE,

ANNONCE [illegible] OUVERTURE DE SON NOUVEL ETABLISSEMENT [illegible]

RESTAURANT, LUNCH, CAFE, CHOCOLAT et GLACES.

[illegible]
J. HIMBERT.
Enc. Canal et Bourgogne.

Banque du Crescent City.
Nlle Orléans, 29 mai 1866.

A partir de Lundi, 28 mai, cette Banque rachètera ses billets [illegible]
CHAS. FAURIE Jr.
Caissier.

MELASSE, CHOIX,
DE PORTO-RICO,
REBOUILLIE,
[illegible]
A vendre par J. AVET,
aux Magasins Blancs,
Enc. Bienville et Vieille-Levée.

WORCESTERSHIRE SAUCE,
(LEA & PERRIN.)
PICKLES ANGLAIS,
(CROSSE & BLACKWELLS.
A vendre par J. AVET,
aux Magasins Blancs,
Coin Bienville et Vieille-Levée.

AVIS.
Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]